



HAL
open science

[Actualité] : Haute-Vienne : Limoges. Abbaye Saint-Martial, église abbatiale du Sauveur : fouille programmée, campagne 2015.

Xavier Lhermite

► **To cite this version:**

Xavier Lhermite. [Actualité] : Haute-Vienne : Limoges. Abbaye Saint-Martial, église abbatiale du Sauveur : fouille programmée, campagne 2015.. Bulletin Monumental, 2016, pp.200-204. 10.3406/bulmo.2016.12790 . halshs-02138272

HAL Id: halshs-02138272

<https://shs.hal.science/halshs-02138272>

Submitted on 2 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Limoges. Abbaye Saint-Martial, église abbatiale du Sauveur :
fouille programmée, campagne 2015

Xavier Lhermite

Citer ce document / Cite this document :

Lhermite Xavier. Limoges. Abbaye Saint-Martial, église abbatiale du Sauveur : fouille programmée, campagne 2015. In: Bulletin Monumental, tome 174, n°2, année 2016. pp. 200-205;

doi : <https://doi.org/10.3406/bulmo.2016.12790>

https://www.persee.fr/doc/bulmo_0007-473x_2016_num_174_2_12790

Fichier pdf généré le 06/01/2020

15. L'abbaye de La Casedieu disposait de nombreuses terres céréalières, viticoles et d'importants troupeaux de porcs. Un troupeau de porcs à la glandée est d'ailleurs représenté sur un chapiteau de l'église paroissiale Notre-Dame-de-l'Assomption.

16. Larcher, *op. cit.*, t. VII, p. 435-452 : « [...] *Fuit etiam actum et conventum per dictas partes, quod dictus Dominus noster Rex possit habere locum proprium seu aulam ad usum suum et suorum officialium ; et dictus Dominus comes alium locum ad aulam faciendam usque ad quatuor plateas [...]* ». Le texte interdit également de construire d'autres maisons religieuses dans la bastide sans autorisation des chanoines prémontrés : « *ita videlicet, quod in dicto pariatgio, seu in ejus pertinentiis, nunquam recipiatur aliqua persona religiosa ad fundandum seu construendum ibi domum seu domos religionis, nisi de ipsorum Domini abbatis et conventus monasterii Case Dei processerit voluntate* ».

17. On s'attendrait, pour une façade réalisée vers 1300, à voir des fenêtres géminées avec colonnette centrale, comme à la tour des comtes d'Astarac, à Mirande (apr. 1281). Les fenêtres à croisée ou

traverse restituées semblent donc appartenir à une seconde phase d'aménagement.

18. Les travaux de référence manquent localement pour dater les moulures des cheminées gothiques.

19. Les prémontrés de La Casedieu possédaient d'autres maisons (disparues) dans les bastides voisines de Beaumarchès et Plaisance-du-Gers. Voir. Abadie 2016, *op. cit.*, note 12, vol. IV, fiches n° 81 et 82, p. 263-266.

20. F. Blary, *Le domaine de Chaalis, XII-XIV^e siècles. Approches archéologiques des établissements agricoles et industriels d'une abbaye cistercienne*, Paris, 1989. Ce beau dossier a été repris dans le récent catalogue *Clairvaux. L'aventure cistercienne*, Archives départementales et Conseil général de l'Aube, Paris, 2015.

21. S. Abadie, « La bastide de Mirande », dans *Villes neuves médiévales du sud-ouest européen. Recueil de documents. France du sud-ouest. Midi-Pyrénées. Aquitaine*, livre I, 2007, p. 59-60.

Crédits photographiques : tous les clichés sont de l'auteur.

Haute-Vienne

Limoges. Abbaye Saint-Martial, église abbatiale du Sauveur : fouille programmée, campagne 2015.

Contexte historique. Vers la fin du III^e siècle, la ville antique de Limoges, *Augustoritum*, fut peu à peu délaissée au profit d'une ville nouvelle, entourée d'une enceinte, située en périphérie sud-est de la ville du Haut-Empire. Au début du IV^e siècle, Martial fut envoyé de Rome pour structurer la communauté chrétienne de Limoges. Il fut enterré dans un secteur abandonné de la ville



Fig. 1 – Limoges, Saint-Martial, abbaye du Sauveur, vue du site d'après le relevé 3D réalisé en photogrammétrie. Réalisation Nicolas Saulière © Éveha.

du Haut-Empire devenu une nécropole. Son culte se développa vraisemblablement un siècle après sa mort au sein d'un mausolée de cette nécropole. C'est à l'évêque de Limoges Rurice I^{er} (v. 480 - ap. 506) que revient sans doute la création d'une église funéraire Saint-Pierre-du-Sépulcre dans le prolongement du mausolée. Dès le courant du VI^e siècle, la communauté de clercs qui desservait ce tombeau était relativement bien structurée et possédait une certaine autonomie vis-à-vis de l'évêque¹.

D'importantes modifications semblent prendre place à l'époque carolingienne. Faut-il, comme certains chercheurs le pensent actuellement, envisager une première réorganisation de l'ensemble religieux sous Louis le Pieux dès 832² ? La question reste ouverte. Un changement incontestable se produisit en 848 lorsque les clercs desservant le tombeau fondèrent une abbaye avec l'appui de Charles le Chauve. C'est au sein de cette abbaye que ce dernier fit sacrer son fils Charles l'Enfant roi d'Aquitaine en 855.

L'abbaye connut un important développement qui fit d'elle un centre culturel de premier plan à l'époque romane. C'est à cette période que fut rebâtie l'église du Sauveur. Après un mouvement de foule meurtrier qui aurait provoqué la mort d'une cinquantaine de personnes en 1017 ou 1018, une importante reconstruction de l'édifice religieux fut entreprise. La dédicace du chevet eut lieu en 1028. Les travaux de construction furent continués pendant tout le XI^e siècle. Les chroniqueurs n'attribuent au premier abbé clunisien Adémar (1063-1114) que le voûtement de la nef.

En dépit d'un changement de statut, les usages canoniques remplaçant la règle bénédictine à partir de 1535, l'abbaye perdura jusqu'à la Révolution. Après la suppression des ordres religieux, l'abbaye fut vendue comme bien national et systématiquement démolie pour récupérer ses matériaux de construction à partir de 1793. À son emplacement, plusieurs rues et places, délimitant des îlots urbains, furent réaménagées ou créées. À partir de 1838, fut élevé, à l'emplacement des parties orientales de l'ancienne abbatale, un théâtre qui prendra par la suite le nom de théâtre Berlioz.



Fig. 2 – Limoges, Saint-Martial, abbaye du Sauveur, vue des annexes funéraires de Saint-Pierre-du-Sépulcre. Les sépultures sont recoupées par les murs de l'abbatiale romane.

Les études archéologiques sur le site. Dans les années 1950, la restructuration de la place de la République entraîna la destruction du théâtre Berlioz. Le projet de construction d'un parking souterrain poussa des membres de la Société archéologique et historique du Limousin sous l'impulsion de Marie-Madeleine Gauthier et Jean Perrier, à faire une investigation archéologique dans le but de retrouver le sépulcre de saint Martial, l'ancienne salle souterraine du mausolée primitif conservée jusqu'à la Révolution. Le sépulcre fut rapidement découvert et

immédiatement classé et conservé au sein d'une crypte archéologique³. Ces découvertes motivèrent d'autres campagnes de fouille à l'emplacement de l'église funéraire Saint-Pierre-du-Sépulcre et de la chapelle Saint-Benoît⁴. Les vestiges mis au jour lors de ces campagnes de fouille des années 1960 furent de la même façon en grande partie conservés au sein de la crypte archéologique agrandie alors.

Il y a une quinzaine d'années, le souhait fut émis de reprendre l'étude du site. Un programme de recherche fut finalement

lancé à partir de 2006 ⁵. En parallèle, une réflexion fut menée sur le potentiel archéologique des abords de la crypte Saint-Martial. L'existence de vestiges et leur affleurement potentiel sont apparus comme des hypothèses de plus en plus probables sur les secteurs épargnés par les constructions des années 1960 et 1970. Ces constatations ont motivé des suivis de travaux (en 2010 puis en 2012) aux abords immédiats de la crypte Saint-Martial ⁶. Ces suivis ont révélé des éléments particulièrement importants pour la connaissance du site et notamment des maçonneries devant appartenir à différents états de l'abbatiale du Sauveur. Un projet de sondage dans le but de mieux appréhender ces vestiges fut alors proposé et réalisé en 2014 ⁷. Là encore, les éléments mis au jour se sont révélés remarquables et motivèrent la réalisation de la fouille programmée débutée en 2015 (fig. 1).

Principaux résultats. Aucun vestige du Haut-Empire ne fut mis au jour en dépit de la présence d'éléments d'habitat antique quelques mètres au nord et quelques dizaines de mètres au sud. Les aménagements postérieurs et l'arrêt des fouilles sur certains secteurs bien au-dessus des niveaux antiques expliquent sans doute en partie l'absence de découverte.

Les niveaux de la nécropole de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge ont été mis au jour. Ils correspondent à ceux perçus dans la crypte Saint-Martial et lors des fouilles du 1, rue de la Courtine. Les décaissements liés aux constructions postérieures (abbatiale du XI^e siècle, théâtre du XIX^e siècle) ont provoqué l'affleurement de ces structures directement sous des niveaux plus récents. Ont ainsi pu être identifiées des sépultures en fosses profondes (dont une de très grandes dimensions, non fouillée) dotées de banquettes et datables par comparaison des III^e-IV^e siècles. Des sépultures en coffrage de terre cuite architecturale furent également mises au jour. Elles présentaient une typologie identique à celles du site voisin du 1 rue de la Courtine dont les datations 14C ont révélé une période d'utilisation privilégiée entre 400 et 550. L'étude des différentes structures funéraires devrait ainsi permettre de mieux percevoir l'organisation de cette nécropole. Rappelons cependant que ces sépultures anciennes, dont l'étude ne

rentrait pas dans le programme de fouille, ne furent, pour la plupart, pas fouillées.

La campagne de fouille de 2015 a également permis la mise au jour du mur sud de Saint-Pierre-du-Sépulcre, les autres vestiges de l'église étant conservés au sein de la crypte archéologique. Ce mur présente incontestablement plusieurs états qui semblent indiquer, dans un premier temps au moins, des dispositions plus complexes. La nef de Saint-Pierre aurait ainsi pu être plus courte et précédée par un atrium ou un espace de transition entre l'église et le mausolée. À noter aussi que certaines des reprises dans la partie occidentale de ce mur sont plus tardives et pourraient être liées à la création ou au réaménagement de la chapelle de l'Ange au début du XIII^e siècle. Surtout la prise en compte des espaces situés au sud de Saint-Pierre permet d'évoquer les annexes de cette église à l'époque mérovingienne. En effet, et en dépit de la disparition du mur sud de ces annexes, la présence de deux murs d'axe nord-sud liés au mur gouttereau de Saint-Pierre suggère leur existence. Elle se trouve confirmée en partie occidentale par la présence de sarcophages et de coffrages dont la densité d'occupation indique l'existence de contraintes et suggère

donc leur localisation au sein d'un espace clos (salle ou enclos à vocation funéraire) (fig. 2). Le mur séparant les deux espaces annexes se révèle particulièrement complexe. Il présente, en effet, en son sein un puits (fig. 3). Puits et mur furent édifiés en même temps. Le mur présente plusieurs états, tous antérieurs au XI^e siècle. Chacun de ces états s'est accompagné d'une reprise du puits. Ce puits était toujours en eau au XX^e siècle et tout porte à croire qu'il avait été conservé au sein de l'abbatiale romane. La question de la datation de ces différents espaces reste entière. S'il est possible de rattacher une partie du mur sud de Saint-Pierre et l'aménagement des annexes funéraires aux travaux de Rurice I^{er} (v. 480-ap. 506) il est pour l'instant difficile de déterminer la présence ou non d'éléments antérieurs à l'action du prélat et la date des différentes reprises postérieures.

Les maçonneries mises au jour, au sud-est du chantier de fouille, soulèvent de nombreuses questions. Deux murs chaînés à un troisième délimitent plusieurs espaces de fonction indéfinie. Ces murs sont construits selon une autre trame que l'église Saint-Pierre-du-Sépulcre. Cette trame est approximativement celle qui sera conservée jusqu'à la construction de



Fig. 3 – Limoges, Saint-Martial, abbatiale du Sauveur, vue du puits situé dans le mur séparant les deux funéraires sud de Saint-Pierre-du-Sépulcre.

l'église romane. Ces murs sont disposés sur des sarcophages datables des V^e-VII^e s. Par ailleurs, ils ne s'inscrivent pas dans le plan de l'église romane et sont donc antérieurs au XI^e siècle. Ils doivent logiquement être datables de la fin de l'époque mérovingienne ou de l'époque carolingienne. À l'est de cet ensemble fut implantée une salle semi-enterrée. Elle apparaît aujourd'hui comme une abside à pans occidentée. Son développement vers l'est est mal perçu. Une niche de plan cruciforme ouvre dans chaque pan coupé de l'abside (fig. 4). De telles dispositions apparaissent singulières. Ce goût pour un plan complexe, plus symbolique que réellement fonctionnel, orienterait la datation vers l'époque carolingienne et pourrait être en lien avec le soutien impérial. Notons que l'abside polygonale se trouve à la croisée du transept de l'église romane. Un tel espace pourrait avoir eu une fonction mémorielle. Faudrait-il l'identifier avec la salle créée pour la vénération des reliques de saint Martial et occupé de façon éphémère au IX^e siècle^{8?} Les études et les comparaisons sur cet espace n'en sont qu'au début.

Les fouilles de 2015 ont aussi révélé de nombreux vestiges de l'abbatiale romane. Le chevet de cet édifice apparaît remarquable (fig. 5). Sa mise en place se fit après avoir décaissé et aplani l'ensemble du terrain et sans doute après avoir arasé les anciennes constructions. Ces terrassements ont provoqué la disparition des niveaux de la fin du premier millénaire et avaient alors révélé les sépultures de la nécropole de l'Antiquité tardive. Sur l'espace ainsi défini des tranchées furent creusées et les fondations posées directement sur le substrat. Puis les murs furent montés sur une grande hauteur (plus de 4 m.) jusqu'au sol de l'édifice aujourd'hui non conservé. L'ensemble de ces maçonneries correspond incontestablement à des substructions et aucun niveau de sol, aucune porte et aucune baie ne fut mis au jour⁹. Cependant ces substructions étonnent. En effet, elles furent réalisées de façon excessivement soignées jusqu'au substrat : les angles des chapelles et du déambulatoire sont réalisés en pierre de taille et les parements de ces fondations présentent un petit appareil aux joints beurrés (fig. 6). Par ailleurs, des trous de boulins indiquent que des échafaudages furent utilisés pour



Fig. 4 – Limoges, Saint-Martial, abbatiale du Sauveur, vue de l'abside occidentée. On distingue en partie droite l'escalier d'accès et au centre de la photographie une des niches cruciformes.

la mise en place de ces maçonneries. La qualité de la construction est cependant en cohérence avec le soin apporté au dessin du plan du chevet. En effet, il témoigne d'un tracé régulier exécuté au compas. Cette réalisation au sein d'un espace vide de toute

contrainte explique certainement en grande partie la régularité de l'ensemble. Le nombre des chapelles et leur faible développement, allié aux données techniques permet de rapprocher cet édifice de certains chantiers du premier quart du XI^e siècle (Saint-Aignan



Fig. 5 – Limoges, Saint-Martial, abbatiale du Sauveur, vue du chevet de l'abbatiale romane du Sauveur depuis le nord-est.

d'Orléans ou Saint-Martin de Tours) et autorise ainsi à associer les vestiges du chevet du Sauveur avec l'édifice dédié en 1028¹⁰.

Une telle datation permet de reposer bien des problèmes sur la naissance de l'art roman. En effet, le développement du chevet à déambulatoire et chapelle rayonnante est encore envisagé comme prenant place, après une expérience assez achevée à Clermont-Ferrand, dans différents sites en Bourgogne (Saint-Philibert de Tournus) et dans la vallée de la Loire (Saint-Aignan d'Orléans et peut-être Saint-Martin de Tours). Il est sans doute assez vain de chercher à déterminer une chronologie entre ces différents chantiers qui apparaissent contemporains. Mais envisager que ces réflexions sur les plans des chevets aient aussi été menées en Limousin permet de relativiser une certaine régionalisation des débuts de l'art roman. Celui-ci ne s'est pas développé principalement dans la vallée de la Loire et en Bourgogne, après une expérience en Auvergne, mais s'est sans doute formé au sein de grands centres religieux répartis sur un territoire plus vaste que le seul ensemble vallée de la Loire et Bourgogne. Une telle datation haute pour la construction du chevet de l'église du Sauveur permet aussi de repenser largement un certain nombre d'éléments sur la chronologie de la sculpture et de l'architecture en Limousin qui souvent sont datés tardivement par le seul *a priori*



Fig. 6 – Limoges, Saint-Martial, abbatale du Sauveur, vue des fondations de la première chapelle rayonnante nord.

que le granite local n'aurait pas été propre au développement de l'architecture.

L'édification du transept témoigne d'une toute autre manière de faire. En effet, il semble que contrairement au chevet, loin de faire abstraction des édifices préexistants, les constructeurs aient de tout temps cherché à se greffer aux constructions précédentes et à réutiliser, en les habillant, des maçonneries plus anciennes. Les changements de partis semblent fréquents et certaines reprises pourraient avoir eu lieu très rapidement après les premières constructions. Les bâtisseurs ont dû tout à la fois faire face à un certain nombre de contraintes (comme la conservation de maçonneries plus anciennes ou le rattachement provisoire à l'église préexistante), à des nécessités pragmatiques (réutilisation des anciennes fondations pour limiter le coût et/ou la durée de la construction) et peut-être à des fréquents changements de partis¹¹. L'étude de ces reprises particulièrement importantes pour bien comprendre la marche du chantier n'en est qu'à ses débuts.

À l'intérieur de l'édifice roman, aucun sol médiéval n'est conservé. À l'extérieur, les niveaux du Moyen Âge classique ont tout autant souffert. Seuls quelques vestiges témoignent des occupations romanes et gothiques. Les structures contemporaines de l'édifice roman correspondent principalement aux tombes situées à l'extrémité nord-est de la fouille datables des XI^e-XIII^e siècles. Sans lien stratigraphique direct avec l'église, ces inhumations permettent néanmoins d'estimer le niveau de circulation du cimetière situé autour de l'église.

Les premières études réalisées témoignent de la richesse des vestiges des différentes époques. Ceux-ci se révèlent en effet d'une grande importance tant d'un point de vue du site et de l'évolution de la ville que d'une manière plus large dans l'évolution de l'architecture occidentale. Le caractère exceptionnel de l'ensemble funéraire de Saint-Martial (mausolée et église Saint-Pierre-du-Sépulcre) est connu depuis longtemps. La singularité de la salle « carolingienne », la précocité du chevet roman et les phases de construction de l'église du XI^e siècle sont des découvertes dont l'importance se révèle de premier ordre pour

la compréhension du site. Elles témoignent par ailleurs de la grande modernité et de la singularité des choix architecturaux faits lors des différentes périodes. Les études à venir devraient permettre de mieux connaître les états successifs des constructions et ainsi nous autoriser à nuancer et affiner notre compréhension de l'évolution de ce site prestigieux.

Xavier Lhermite

1. Sur l'histoire de l'abbaye : Charles de Lasteyrie, *L'abbaye de Saint-Martial de Limoges*, Paris, 1901 ; Saint-Martial de Limoges, *Ambition politique et production culturelle (X^e-XIII^e siècles)*, Claude Andrault-Schmitt dir., Limoges 2006.

2. Jean-François Boyer, « Les devants d'autel d'orfèvrerie de Saint-Martial de Limoges, des Carolingiens aux Plantagenêts », *Cahiers archéologiques*, t. 54, 2012, p. 33-48.

3. Marie-Madeleine Gauthier, Jean Perrier, Albert Blanchon, « Fouilles sur l'emplacement de l'abbaye Saint-Martial, place de la République à Limoges », *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. LXXXVIII, 1961, p. 49-71 ; Marie-Madeleine Gauthier, « Première campagne de fouille dans le «sépulcre» de Saint-Martial de Limoges », *Cahiers archéologiques*, 12, 1962, p. 205-248.

4. Jean Perrier, « Fouilles sur l'emplacement de l'abbaye Saint-Martial : 13 juin -15 septembre 1966 », *Bull. de la soc. arch. et hist. du Limousin*, t. XCIV, 1967, p. 87-99 ; Jean Perrier, « Fouilles sur l'emplacement de l'abbaye Saint-Martial : église Saint-Pierre-du-Sépulcre (1967) », *Bull. Soc. arch. et hist. du Limousin*, t. XCV, 1968, p. 117-130.

5. Ce programme a été lancé par une équipe du bureau d'étude Èveha. Sept rapports ont été réalisés et un huitième est en cours de rédaction. Quelques un des premiers résultats ont été publiés en 2012 : Xavier Lhermite : « Abbaye Saint-Martial de Limoges. Recherches en cours sur l'église Saint-Pierre-du-Sépulcre », *Bull. Soc. arch. et hist. du Limousin*, t. CXL, 2012, p. 1-19.

6. Xavier Lhermite, Angélique Marty, *Place de la République Limoges (87), Découvertes des vestiges de la nef de la basilique du Sauveur*, rapport final d'opération archéologique, juin 2010 ; Xavier Lhermite, Angélique Marty, « Haute-Vienne, Limoges, découverte des vestiges de la nef de l'abbatiale », *Actualités, Bull. mon.*, t. 169-2, 2011, p. 155-158. Xavier Lhermite, *Place de la République, Limoges (87), abbaye Saint-Martial*, rapport final d'opération archéologique : sondages, Èveha, 2013.

7. Xavier Lhermite, *Limoges (87), Place de la République, abbaye Saint-Martial, église du Sauveur, sondages 2014*, rapport de fouille programmée, Èveha, 2015 ; Xavier Lhermite, « Haute-Vienne – Limoges, Abbaye Saint-Martial, église abbatiale du Sauveur : sondages 2014 », *Actualités, Bull. mon.*, t. 173-1, 2015, p. 62-67.

8. Cet épisode est relaté par Adémar de Chabannes dans sa *Chronique* (édition Pascale Bourgain en collaboration avec Richard Landes et Georges Pon, Turnhout, 1999,

p. 132 ; traduction Yves Chauvin et Georges Pon, Turnhout, 2003, p. 211) et plus en détail dans un sermon (Marie-Madeleine Gauthier, « Sermon d'Adémar de Chabannes pour la translation de saint Martial le 10 octobre », *Bull. Soc. arch. hist. du Limousin*, t. LXXXVIII, 1961, p. 72-83.

9. Contrairement à ce qui avait été proposé à l'issue des sondages de 2014, aucune crypte n'existait sous le chevet de l'abbatiale romane.

10. Ces constatations vont dans le sens de la relecture de l'architecture de l'église romane réalisée depuis une dizaine d'années d'après les plans et les textes anciens : Claude Andrault-Schmitt, « L'architecture de la grande église en questions », dans *Saint-Martial de Limoges, Ambition...*, *op. cit.*, p. 219-239. Éliane Vergnolle, « L'abbatiale romane : bilan documentaire », dans *Saint-Martial de Limoges, Ambition...*, *op. cit.*, p. 189-218. Éliane Vergnolle prépare un article pour le congrès archéologique de France de la Haute-Vienne tenu en 2014 (à paraître automne 2016) au sein duquel elle affine ces questions des relations architecturales entre ces différents chantiers.

11. Un parallèle éclairant peut être fait avec l'église Sainte-Foy de Conques. Une étude récente de l'édifice a montré, sur un monument qui a paru pendant longtemps homogène, les multiples reprises et changements de parti que connut l'édifice tout au long de sa construction. (Éliane Vergnolle, Henri Pradalier, Nelly Pousthomis-Dalle, « Conques, Sainte-Foy, l'abbatiale romane », *Congrès archéologique de France, Aveyron*, 2009, p. 71-160).

Crédits photographiques : Les figures 2, 5, 6 sont de Xavier Lhermite. La figure 3 est de Yann Giry.

Espagne

Navarre, Monreal. Restauration du palais d'Equisoain.

Le sauvetage récent d'un des plus beaux palais châteaux (*palacio*) navarrais, Equisoain (commune de Monreal), à 30 km au sud-est de Pampelune, est l'occasion de mettre en lumière l'intérêt de ces grandes résidences rurales gothiques, largement méconnues. La Navarre transpyrénéenne fut à certains moments de son histoire profondément marquée par l'influence française, particulièrement sous les dynasties françaises de Champagne et d'Évreux, durant le XIV^e et le début du XV^e siècle. Si l'ensemble des monuments du quartier cathédral de Pampelune, qui marque un des sommets de l'architecture gothique navarraise, est bien apprécié à sa juste valeur, il convient de souligner qu'il s'accompagna de l'érection d'œuvres de très haute qualité, illustrant

une architecture « de cour », avec de forts accents pendant la période communément appelée du « gothique international »¹. Hors Pampelune, ces monuments sont concentrés dans quelques résidences royales construites par Charles III le Noble, telles Olite et le palais détruit de Tafalla, auxquels on peut ajouter des constructions mixtes, comme celles des belvédères et galeries d'Ujué. Par ailleurs, on peut les comparer aux très belles églises contemporaines d'Artajona, Estella (dominicains et San Salvador), Olite (Santa Maria) et certaines parties des monastères cisterciens d'Irantzu et La Oliva (cloîtres et cuisine d'Irantzu) et de la collégiale de Roncevaux (salle capitulaire).

Une floraison de grandes résidences rurales. Au premier abord, on pourrait croire que ces réalisations n'eurent que peu d'écho dans l'architecture résidentielle de l'entourage royal. Il n'en est rien et la Navarre connut, en particulier sous Charles III, une floraison de belles résidences, qui forment une couronne de châteaux palais autour de Pampelune (fig. 1). Les programmes de ces demeures seigneuriales rurales sont

très variés. Le plus marquant est celui de très grands édifices à vocation résidentielle, souvent nommés *palacio* plutôt que *castello*, constitués de corps de logis formant une cour et à peine fortifiés². Les principaux sont Arazuri (c. Olza), Guendulain (c. Cizur) et Mendillorri (c. Pampelune), dans la province de Pampelune et Arce, Artieda et Equisoain (c. Monreal) dans la province de Sangüesa. Une autre variante est composée de *palacio* édifiés en plusieurs temps, à partir d'une tour du XIV^e siècle, mais n'ayant pas abouti à la constitution d'un ensemble clos : ainsi Ayanz ou Liberry (province de Sangüesa). On ne citera pas d'exemples des ensembles plus petits constitués en deux temps, d'une tour et d'un logis plus tardif, ou d'une « salle » et d'une autre aile plus tardive, mais ils sont légion. Toutes ces résidences partagent un certain nombre de points communs :

- leur caractère non ou à peine fortifié. Elles ne sont pas perchées, ni protégées par des fossés et encore moins par des douves. Les meurtrières sont en petit nombre et les bretèches rares ; seul Arazuri présente une galerie sur mâchicoulis ; les entrées, peu monumentalisées, ouvrent fréquemment au

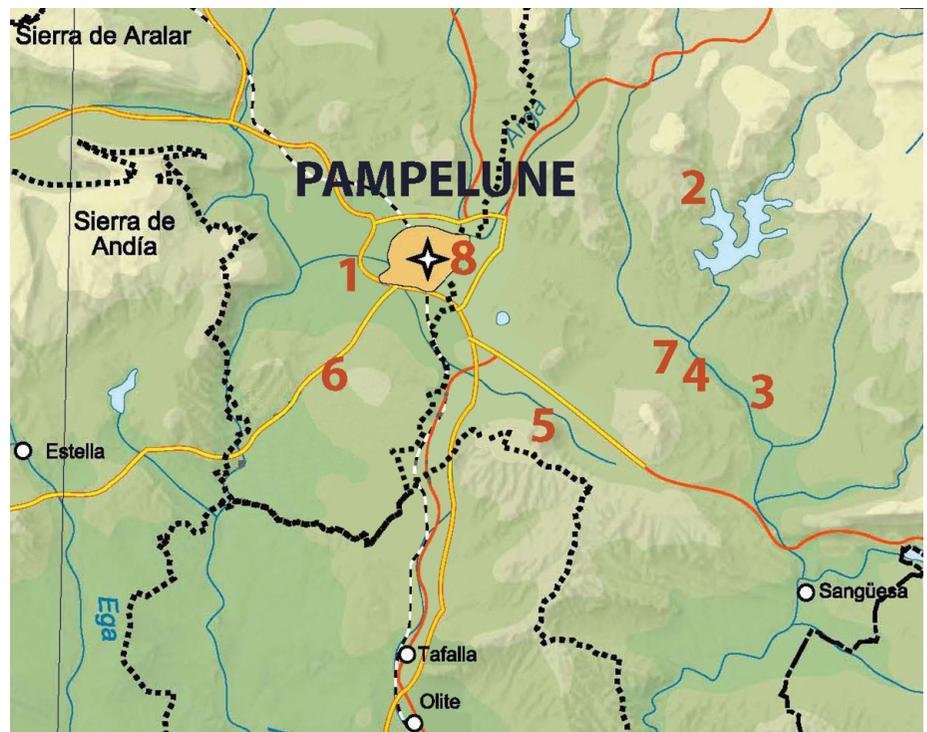


Fig. 1 – Carte de repérage des châteaux palais autour de Pampelune : 1. Arazuri ; 2. Arce ; 3. Artieda ; 4. Ayanz ; 5. Equisoain ; 6. Guendulain ; 7. Liberry ; 8. Medillorri (infographie PGG).